

*des Princes &c.* Decembre 1713. 411

ton de Bâle, pour porter la guerre dans la haute Alsace: L'éloquence du Comte de Trautmansdorf persuada aisément les Cantons Protestans que ce passage n'avoit en rien blessé le Traité de la Neutralité Helvetique qui fut signé en 1702. Au moment que Mr. de Villars s'est avancé vers Fribourg, & que le Général Vaubonne s'en est éloigné, le même Mr. de Trautmansdorf Ambassadeur de l'Empereur, a pour ainsi dire, sonné le Tocfin dans toute la Suisse, & a comme allarmé les Cantons Protestans, principalement celui de Bâle; il s'est éforcé de leur persuader, que si les François prenoient Fribourg, ils iroient ensuite assiéger Rhinfeld, une des quatre Villes Forêtieres: Sur cette espece de revelation, on convoqua une Diette à Bade pour délibérer d'arrêter le progres des armes de France sur les ennemis de cette Couronne: Mais comme cette crainte imaginaire & mal fondée n'a pas trouvé la même créance dans tous les Cantons, que d'ailleurs Mr. le Comte du Luc Ambassadeur de France avoit assuré tout le Corps Helvetique, que malgré l'exemple d'*infidélité* que les Allemands avoient donné, en violant le Traité de 1702. le Roi son Maître ne s'y mouleroit pas, & qu'il observera à l'avenir comme il a fait par le passé, à la seule consideration des Suisses. Sur ces assurances, les Cantons Catholiques refuserent de députer à cette Diette, ni à l'Assemblée qu'on a tenuë successivement à Bâle sur le même sujet: Ils ont seulement donné leur consentement a ce qu'au nom du Corps Helvetique on écrive à Mrs. les

*Conduite  
opposée des  
Ministres de  
France &  
d'Autriche  
en Suisse.*

Mini-